

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2011

Publié par extrait en exécution de l'article L.2121.25 du
Code Général des Collectivités Territoriales.

Date d'envoi de la convocation du Conseil : 09/12/2011

Le 16 décembre 2011, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle Roger Toulouse de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, sous la présidence de Monsieur Cousin, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Thierry Cousin, Jean-Claude Hennequin, Carole Turpin, François Nicourt, Catherine Voisin, Agnès Barbanchon, Jean-Christophe Thauvin, Nicole Joye, David Cypel, Pascal Kwasnik, Alain Montagnier, Christophe Thauvin, Valérie Baudry, Michel Zabel, Daniel Arnoux, Gilles Gaillard, Pascale Adam, Béatrice Robert, Sabine Gauthier, Marie-Claude Harrang, Françoise Gourdin, Angelo Cerqueira.

Absents représentés : M. Benoît Foulon par Mme Catherine Voisin
 Mme Magdeleine Baby par M. Jean-Claude Hennequin
 Mme Dominique Laurent par M. Thierry Cousin
 Mme Edith Rouillé par Mme Carole Turpin
 Mme Laurence Bellais par M. Michel Zabel
 Mme Sabine Delaroche par Mme Valérie Baudry
 M. Yves Clément par Mme Marie-Claude Harrang

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Nicole Joye est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2011

Le procès-verbal du 25 novembre 2011 et son rectificatif sont approuvés à l'unanimité.

Tarifs 2012

Le Conseil Municipal adopte comme suit les nouveaux tarifs selon les tableaux communiqués :

- tarifs ALSH : 24 voix pour et 5 contre,
- autres tarifs : unanimité.

Vote des taux

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 6 contre, maintient les taux de fiscalité de 2011, soit :

- Taxe d'habitation : 21.05 %
- Taxe foncière sur le bâti : 33.38 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 83.66 %

Budget Primitif 2012 – Commune

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif de la Ville comme suit :

Section de Fonctionnement :

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
011	Charges à caractère général	1 451 258,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
012	Charges de personnel	3 212 340,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
65	Autres charges de gestion courante	434 795,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
66	Charges financières	220 000,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
67	Charges exceptionnelles	6 000,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
023	Virement à la section d'investissement	114 667,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
042	Dotations aux amortissements et provisions	400 000,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
013	Atténuation de charges		30 000,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
70	Produits des services		522 700,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
73	Impôts et taxes		3 535 160,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
74	Dotations et participations		1 645 000,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
75	Autres produits de gestion courante		77 200,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
042	Amortissement des subventions d'investissement		29 000,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
	TOTAL	5 839 060,00	5 839 060,00	adopté

Section d'Investissement :

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
20	Immobilisations incorporelles	1 200,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
21	Immobilisations corporelles	487 053,53		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
23	Immobilisations en cours	1 007 240,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000,00		20 pour, 5 contre et 4 abstentions
10	Dotations et fonds propres		240 000,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
13	Subventions		365 500,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
16	Emprunts		613 366,53	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		114 667,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
024	<i>Produits des cessions</i>		110 000,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
040	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		411 960,00	20 pour, 5 contre et 4 abstentions
	TOTAL	1 855 493,53	1 855 493,53	adopté

Budget Primitif 2012 – Service annexe de l'eau

Le Conseil Municipal adopte le Budget Annexe de l'Eau de la Ville comme suit :

Section d'exploitation :

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
61	Charges extérieures	10 000,00		28 pour et 1 contre
66	Charges financières	1 700,00		28 pour et 1 contre
042	Dotations aux amortissements	17 600,00		28 pour et 1 contre
70	Produits des services (surtaxe sur l'eau)		29 051,00	28 pour et 1 contre
042	Amortissement des subventions		249,00	28 pour et 1 contre
	TOTAL	29 300,00	29 300,00	adopté

Section d'Investissement :

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
23	Poteaux incendie	10 351,00		28 pour et 1 contre
16	Emprunts	7 000,00		28 pour et 1 contre
040	Amortissement des subventions	249,00		28 pour et 1 contre
040	Amortissements		17 600,00	28 pour et 1 contre
	TOTAL	17 600,00	17 600,00	adopté

Demande de garantie d'emprunt – Les Résidences de l'Orléanais

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la garantie d'emprunt demandée par la société Les Résidences de l'Orléanais pour un montant de 179 350 € sur 40 ans et 169 655 € sur 50 ans pour la construction de trois logements individuels situés au lieudit La Gerbaudière.

Dotations d'équipement des territoires ruraux 2012

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 6 contre :

- sollicite une subvention au taux de 35 % pour la réalisation de la Maison des Associations inscrite au budget 2012 pour une somme de 410 000 €,
- et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Convention Loiret Nature Environnement pour l'organisation du concours « Mon jardin au naturel » en 2012 et 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de 2 ans avec Loiret Nature Environnement pour la promotion et l'organisation du concours « Mon jardin au naturel », le coût pour la ville s'élevant à 1 050 € pour l'année 2012 et 1 275 € pour 2013.

VOTE DES SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal se prononce sur les subventions aux associations selon les tableaux suivants :

Commission Culture – Vie associative et sportive - Communication

- Subventions aux associations communales :

	Associations	Subvention 2012 proposée	Vote du conseil
<u>ASSOCIATIONS SPORTIVES</u>	ASL	10 000 €	unanimité
	St Pryvé St Hilaire Football Club	27 000 €	unanimité
	AST	8 000 €	unanimité
	Karaté	500 €	unanimité
	Twirling	1 000 €	unanimité
	St Pryvé Rando	200 €	unanimité
	Comme On Danse	4 600 €	unanimité
	St Pryvé Handball	6 500 €	unanimité
	La Tour Prend Garde	300 €	unanimité
	Boxe Thaï	1 500 €	unanimité
	Le Joyeux Cochonnet	150 €	unanimité
ASPTT Tennis	2 500 €	unanimité	

	Associations	Subvention 2012 proposée	Vote du Conseil
<u>ASSOCIATIONS CULTURELLES</u>	Union Musicale harmonie	1 200 €	unanimité
	Union Musicale école	36 000 €	unanimité
	ARPEGGIO	7 200 €	unanimité
	La Rondinella	500 €	unanimité
	Comité de Reinfeld	1 000 €	unanimité
	The Grenouilles	1 650 €	28 pour, 1 non particip.(1)
	El Tango Argentino	600 €	unanimité
	Scrabble section St Pryvé	200 €	unanimité
	Les Amis Philatélistes	500 €	unanimité
	Galerie Privée	1 700 €	unanimité
	1, 2, 3, Théâtre	2 500 €	unanimité

	Associations	Subvention 2012 proposée	Vote du Conseil
<u>ASSOCIATIONS DIVERSES</u>	ADSB (don de sang)	100 €	unanimité
	APEI	700 €	unanimité
	FNACA	250 €	unanimité
	Club des Aînés	1 000 €	unanimité
	Les Ass'Mats	300 €	unanimité
	St Pryvé Lumières de l'Espoir	120 €	unanimité
	ANYMA MADA	250 €	28 pour, 1 non particip.(2)
	Union Commerciale	1 000 €	unanimité
	SHOL St Pryvé	350 €	unanimité
	Amicale des Sapeurs Pompiers	670 €	unanimité

- (1) M. Gaillard
(2) Mme Harrang

Subventions aux associations hors commune

Associations	Subvention 2012 proposée	Vote du Conseil
Ligue contre le Cancer	50 €	unanimité
Prévention Routière	50 €	unanimité
Relais Orléanais	50 €	unanimité
Secours Populaire	50 €	unanimité
Loiret Nature Environnement	1 050 €	unanimité

Commission Finances – Personnel

	Subvention 2012 proposée	Vote du Conseil
Comité des Œuvres Sociales	11 627,16 €	unanimité

Commission Scolarité – Jeunesse – Conseil Municipal des Jeunes

- Coopératives scolaires :

		Vote du Conseil
Élémentaire Bazin :	1 290 €	unanimité
Maternelle Bazin :	1 350 €	unanimité
Élémentaire Sablons :	1 520 €	unanimité
Maternelle Sablons :	1 140 €	unanimité
FSE du collège de l'Orbellière :	1 400 €	unanimité
The Grenouilles (théâtre) :	400 €	unanimité

- USEP

		Vote du Conseil
Bazin	400 €	unanimité
Sablons	550 €	unanimité

Subvention pour l'extension de la Résidence des Cèdres Bleus

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- attribue une subvention de 5 000 € à l'association Habitat et Humanisme pour l'aménagement d'un bâtiment annexe en trois appartements et une salle de réunion
- et autorise le maire à la verser.

Convention de partenariat avec l'association Cultures du Cœur du Loiret

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec l'association Cultures du Cœur du Loiret.

Prochains conseils municipaux :

vendredi 20 janvier 2012 à 20 h30
vendredi 24 février 2012 à 20 h 30
vendredi 23 mars 2012 à 20 h 30.

Pour extrait certifié conforme,
A St Pryvé St Mesmin, le 16 décembre 2011
Le Maire,

Thierry COUSIN